



BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

93 097 candidats répartis dans 246 centres d'examen



Les élèves de terminale

Les épreuves du baccalauréat de l'Enseignement général débutent ce mardi 13 juillet sur l'ensemble du territoire national. Au total 93 097 candidats vont passer cet examen, y compris les centres du Cabinda et de Luanda en Angola. Ils sont répartis sur 246 centres, dont les plus nombreux se situent à Brazzaville et Pointe-Noire.

Page 6

GESTION DES FRONTIÈRES

La commission mixte Congo-Cameroun se réunit à Ouesso



Le ministre Georges Mbacka entouré des ministres du Cameroun de l'Administration territoriale et du Congo de la Sécurité et de l'Ordre public. Adiac

Les experts congolais et camerounais se réunissent, du 12 au 15 juillet à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, dans le cadre de la quatrième commission mixte sur la gestion des frontières entre les deux Etats. Bien qu'il n'existe aucun différend frontalier entre ces deux pays

d'Afrique, cette réunion vise à réactiver le chronogramme des activités 2020-2021 de la commission pour l'étendre à 2022. « La seule question qui nous préoccupe est celle du trop grand espacement des bornes principales situées de 10 à 20 km les unes des autres, dans une forêt dense riche en biodiversité que nous sommes tenus jalousement de préserver », a indiqué le ministre congolais de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Georges Mbacka

Page 3

FINANCES PUBLIQUES

Le règlement de la dette intérieure renvoyé à 2022

Les membres du Comité national de la dette réunis le 9 juillet à Brazzaville ont envisagé l'adoption d'une nouvelle feuille de route permettant le paiement de la dette intérieure dans le budget 2022. D'après le directeur général de la Caisse congolaise d'amortissement, Théodore Ikemo, le futur plan d'apurement devrait être validé d'ici au 31 août. « Nous envisageons tous les scénarii possibles pour l'apurement de la dette, autrement dit par le paiement directement, le rééchelonnement, la décote ou la remise. Il y a l'espoir ; car le budget 2022 devrait déjà intégrer une partie de cette dette » a-t-il indiqué.

Page 3



Les membres du CNDP/Adiac

FOOTBALL MONDIAL

Les visiteurs remportent l'Euro et la Copa América

La semaine qui vient de s'achever a été fructueuse dans le domaine du football. L'Italie a remporté son premier championnat d'Europe en battant l'Angleterre chez elle 3-2 au

terme des tirs au but. De son côté, l'Argentine a eu raison du Brésil 1-0, dans le cadre de la Copa América, jouée au mythique stade Maracana de Rio. En Afrique, le Raja de Casa-

blanca a pris le dessus sur la Jeunesse sportive Kabylie 2 buts à 1 lors de la 18e édition de la Coupe de la confédération africaine qu'accueillait le Bénin.

Page 11

Éditorial

Lourdeurs

Page 2

ÉDITORIAL

Lourdeurs

Dans le même temps où le gouvernement s'emploie à mettre de l'ordre dans le puissant appareil étatique placé sous sa responsabilité rien n'est plus important, pour lui comme pour la nation congolaise, que de veiller à ce que les différentes administrations n'empoisonnent pas la vie des simples citoyens, des entreprises, des associations, bref des acteurs petits ou grands dont dépend le progrès économique et social à court, moyen et long terme. Le risque est bien réel en effet que leur pesanteur, leurs interventions mal contrôlées, leur ingérence excessive dans le circuit productif finissent par provoquer une crise globale que l'Etat aura le plus grand mal à gérer.

Si nous évoquons ce problème ici et maintenant c'est parce que le poids excessif de la puissance publique provoque aujourd'hui de fortes, très fortes tensions dans de nombreux pays. Aggravée, par la pandémie du coronavirus et par les tensions de toute nature que celle-ci provoque, l'intervention abusive des administrations dans la vie quotidienne des sociétés civiles ne peut que détériorer la situation globale au lieu de la réduire. Avec, au bout du compte, des catastrophes aussi graves que celles dont les pays de l'ex-empire soviétique ont subi les conséquences en Europe il y a trois décennies.

Que l'on nous comprenne bien : l'idée qui sous-tend ce commentaire n'est évidemment pas d'affaiblir l'Etat, les administrations et les services publics dans un moment très particulier comme celui que nous vivons où toutes les nations, qu'elles soient riches, pauvres, développées ou en développement, ont besoin d'être gérées d'une main ferme. Elle vise à attirer simplement l'attention du Premier ministre et des membres du nouveau gouvernement sur la nécessité de veiller à ce que la liberté individuelle et collective dont dépend l'essor de notre pays ne soit pas mise en danger par des interventions incontrôlées que mèneraient certaines administrations afin d'accroître leur influence dans la vie publique.

Veiller à ce que l'Etat garantisse à chacun d'entre nous la liberté d'agir sur laquelle est fondé le système démocratique dont nous nous sommes dotés ces dernières décennies est aujourd'hui plus que jamais un impératif catégorique que personne ne doit ignorer ou feindre d'ignorer. Mieux s'en convaincre dans le moment présent.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

« Semence LAO » promet d'appuyer le programme présidentiel

Les femmes ressortissantes du district de Mbomo, dans le département de la Cuvette-Ouest ont créé une association dénommée "Semence LAO". Lors de sa sortie officielle, le 12 juillet à Brazzaville, ces femmes se sont engagées à accompagner le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, dans la mise en œuvre de son projet de société, « Ensemble, poursuivons la marche » dans la localité de Mbomo.



Les membres de "Semence LAO"

"Semence LAO" est une association féminine regroupant essentiellement les femmes originaires du district de Mbomo. Elle est créée pour renforcer le vivre-ensemble entre les femmes mais aussi pour soutenir les projets et autres actions de développement initiés pour booster l'épanouissement de la localité.

La présidente de cette association, Rostine Ohiya, a souligné que "Semence" LAO avait pour vision de rassembler les femmes de Mbomo autour d'un même idéal, celui de promouvoir la conservation de la biodiversité ; de susciter le développement socioéconomique de ce district potentiellement riche et dont

le gouvernement caresse de grands projets d'intérêt national. Le président d'honneur de "Semence LAO", Léon Alfred Opimbat, a salué l'initiative et souligné que le district de Mbomo fait partie des pôles économiques du Congo.

« Mbomo dispose d'un sous-sol riche en minerais, de grandes étendues de terre arable et des millions d'hectares de forêt constituant le parc national d'Odzala-Kokoua et le sanctuaire de Lossi, véritables espaces propices à la conservation de la biodiversité et de l'écotourisme, pilier de la diversification de l'économie et de la création de la richesse », a-t-il déclaré.

Léon Alfred Opimbat a fait savoir que plusieurs actions ont été menées pour soutenir des jeunes de Mbomo. Il a cité, entre autres, la formation des jeunes aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie ; la mise en place du projet "Ata Ndélé", qui a permis de cultiver environ 20 hectares du cacao. Le projet porte aussi sur le maraîchage avec la production des tomates, aubergines et autres produits. En soutien à l'initiative, Ata Ndélé, onze autres groupements d'intérêt économique de la localité ont reçu l'appui du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-CAMEROUN

La commission mixte des frontières en réunion à Ouesso

Les experts congolais et camerounais se réunissent du 12 au 15 juillet au chef-lieu du département de la Sangha dans le cadre de la quatrième commission mixte des frontières entre les deux pays d'Afrique centrale.

A l'ouverture de la rencontre, le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Georges Mbacka, a souligné que le Congo et le Cameroun n'avaient pas de différend frontalier.

« On ne le dira jamais assez, il n'existe aucun conflit frontalier entre nos deux pays », a-t-il déclaré en présence de son collègue en charge de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, et du ministre camerounais de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji.

« La seule question qui nous préoccupe est celle du trop grand espacement des bornes principales situées de 10 à 20km les unes des autres, dans une forêt dense. Oui, une forêt heureusement très riche en biodiversité que nous sommes tenus jalousement de préserver », a poursuivi Georges Mbacka.

Selon lui, les assises de Ouesso qui succèdent à celles de Douala au Cameroun, tenues du 19 au 22 février 2020, devraient permettre de réactiver le chrono-



Le ministre Georges Mbacka entouré des ministres du Cameroun de l'Administration territoriale et du Congo de la Sécurité et de l'Ordre public

programme des activités 2020-2021 de la commission pour l'étendre à 2022.

La redéfinition du calendrier des missions des experts sur le ter-

rain et la restitution des résultats de la recherche documentaire sont également à l'ordre du jour de cette session organisée dans un contexte particulier dû

à la pandémie du coronavirus. La commission mixte des frontières entre le Congo et le Cameroun représente un cadre de concertation et d'échange des

deux pays, répondant aux recommandations du programme frontière de l'Union africaine (UA).

« Cette instance bilatérale constitue désormais le cadre juridique et institutionnel devant permettre l'examen des questions liées à la démarcation et à la réaffirmation de notre frontière commune », a estimé le ministre camerounais de l'Administration territoriale. Il a précisé que cette réunion de Ouesso va permettre non seulement de réactiver le chronogramme de la commission, mais aussi de renforcer la coopération en matière de frontière entre le Cameroun et le Congo. Les deux parties se réunissent après que la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a adopté un projet d'appui au programme frontière, émanant de celui de l'UA. Ce programme porte sur la délimitation et la démarcation des frontières des pays membres de la CEEAC, la promotion de la coopération transfrontalière et le renforcement des capacités des experts en la matière.

Christian Brice Elion

« La seule question qui nous préoccupe est celle du trop grand espacement des bornes principales situées de 10 à 20km les unes des autres, dans une forêt dense. Oui, une forêt heureusement très riche en biodiversité que nous sommes tenus jalousement de préserver »

FINANCES PUBLIQUES

Le paiement de la dette sera intégré dans le budget 2022

Dans son nouveau plan d'apurement de la dette publique et de la dette intérieure, le gouvernement congolais envisage également d'autres possibilités comme le rééchelonnement, la décote et la remise de dette.

Les membres du Comité national de la dette publique (CNDP), l'entité étatique en charge de la coordination des activités de la dette, se sont réunis à Brazzaville le 9 juillet, pour examiner la nouvelle feuille de route. Cette première session exercice 2021 du comité s'est déroulée sous la présidence du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Roger Rigobert Andely, et de sa collègue en charge de l'Économie, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Le comité a planché sur le contenu de la dette, sa structure par créanciers et par échéances, y compris le rapport semestriel du CNDP et le prochain plan d'action. D'après le directeur général de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), Théodore Ikemo, la feuille de route devrait être validée d'ici le 31 août avant d'être



Les membres du CNDP/Adiac

soumise au gouvernement. Elle comprendra principalement, a-t-il expliqué, le plan

d'apurement de la dette intérieure et l'analyse de la viabilité de la dette inté-

rieure, permettant de définir les niveaux des créances en rapport avec les stan-

dards internationaux.

« Nous envisageons tous les scénarios possibles pour l'apurement de la dette, autrement dit par le paiement directement, le rééchelonnement, la décote et la remise de dette. Il y a de l'espoir. Car le budget 2022 devrait déjà intégrer une partie de la dette », a laissé entendre Théodore Ikemo. Il a fait savoir que le comité n'a pas traité du stock de la dette et du montant exact. Concernant la dette intérieure, les syndicats patronaux, à l'instar de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo d'El hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, avancent un montant d'environ 1800 milliards FCFA. « Le patronat avance ses chiffres et l'administration a également ses chiffres », a répondu le directeur général de la CCA, sans plus de précision.

Fiacre Kombo

« Nous envisageons tous les scénarios possibles pour l'apurement de la dette, autrement dit par le paiement directement, le rééchelonnement, la décote et la remise de dette. Il y a de l'espoir. Car le budget 2022 devrait déjà intégrer une partie de la dette »



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ET PRESELECTION DES ENTREPRISES

L'Ecole Française Saint-Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer les conditions et la capacité d'accueil pour l'ensemble de ses élèves.

Pour cet objectif l'APEESE se propose :

- De construire de nouveaux bâtiments, R+ 1 et de plain-pied, pour une surface utile de construction neuve de 2115 m ,
- De restructurer, améliorer, réhabiliter des bâtiments et structures existantes,
- De réaménager les VRD, espaces verts et aires de jeux,
- De compléter la clôture du site de l'école et d'en compléter ou d'en aménager les accès existants,
- De fournir le matériel et mobilier prescrits.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement installées en République du Congo et en règle avec l'administration.

Type de soumission : LA SOUMISSION SE FERA EN DEUX PHASES

AA/ SOUMISSION TRAVAUX NEUFS LANCEE LE 28 AOUT 2021

- Concerne :
- Bâtiments neufs
- VRD
- Assainissement
- Clôture et accès

BB/ SOUMISSION REHABILITATION LANCEE LE 20 SEPTEMBRE 2021

- Concerne
- Réhabilitation bâtiments existants (TCE)
- Divers travaux d'aménagement
- Divers travaux de confort

La soumission de chaque participant sera globale et forfaitaire pour l'ensemble des lots et fournitures pour chaque soumission. Le délai de soumission sera de 40 jours pour la soumission TRAVAUX NEUFS ET TRAVAUX DE REHABILITATION.

Origine des fonds : Fonds APEESE

Présélection : Une présélection des Entreprises à soumissionner sera faite par l'APEESE, ou son représentant dûment accrédité, sur les critères suivant :

NB : SEULES LES ENTREPRISES PRESELECTIONNEES SERONT ADMISES A SOUMISSIONNER POUR LES DEUX PHASES

- Remise des pièces administratives :

Lettre d'intention de soumissionner comportant : Nom de l'entreprise, adresse de correspondance, titre du signataire,

n° de téléphone, adresse électronique (mail)

Justifications de l'installation en République du Congo

- Nom et adresse légale en République du Congo
- Immatriculation au registre du Commerce et des Métiers
- Certificat de non faillite à la date de la soumission
- Immatriculation à la CNSS et certificat d'acquittement des cotisations
- Présentation du Quitus de l'administration fiscale, à la date de la présente présélection soit, juin 2021.
- Présentation de ou des assurances contractées par l'Entreprise

-Document justifiant de la Capacité à effectuer les travaux : contrat de travaux effectué en République du Congo, dans les cinq ans dernières années, d'un montant égal ou supérieur à 4.000.000 d'euros (quatre millions) ou l'équivalent en une autre monnaie (documents signés par un ou des maîtres d'ouvrages).

-La liste du matériel qui pourra être mis en place pour ces ouvrages.

-La liste du personnel (non nominatif), ses fonctions et ses compétences, que vous envisagez de mettre en activité sur le chantier.

-L'attestation de la possibilité de mettre en place une caution pour soumission de 20.000.000 XAF (vingt millions) (accord de principe par attestation bancaire ou accord pour caution personnelle justifiée) en faveur de l'APEESE.

-Le coût du dossier d'appel d'offres sera de 300.000 XAF (trois cent mille) pour la phase AA et de 150.000 XAF (cent cinquante mille) pour la phase BB non remboursables après acquisition du dossier d'appel d'offres.

-Ces versements resteront acquis à l'APEESE, même pour une non réponse à l'appel d'offres.

Remise des documents :

L'APEESE invite toutes les Entreprises intéressées par cet appel d'offres, à remettre le 17 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 précises, une lettre d'intention de soumission, accompagnée des pièces et documents requis pour la présélection.

La lettre d'intention et les dossiers seront à remettre sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint-Exupéry de Brazzaville avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention :

INTENTION DE SOUMISSION ET DE PRE-SELECTION POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE SAINT EXUPERY BRAZZAVILLE. REPUBLIQUE DU CONGO. (Sans cachet ou signes distinctifs)

La présidente de l'APEESE
Mme Peggy AGNONGONDZE

TRIBUNE LIBRE

Les voix de la raison

Désarticulée depuis l'intervention dite humanitaire menée par l'OTAN en 2011 suivie de la chute de son guide Mouammar Kadhafi, la Libye est dans un état déplorable. Le territoire est dans son ensemble un espace de non-droit. L'absence d'une autorité unifiée a fait de ce pays un terrain propice à la prolifération des organisations criminelles qui se livrent à de divers trafics, notamment d'armes de tous calibres et de la drogue. Dix ans après le début du printemps arabe de 2011, la Libye continue à s'enfoncer dans la spirale destructrice avec des conséquences néfastes sur les pays voisins et surtout ceux du Sahel tels que le Mali, le Burkina Faso, le Niger, et dans une certaine mesure le Tchad.

Alarmé par le désastre qui s'emparait de la sous-région avec les attaques jihadistes au Sahel et le vide sécuritaire créé par la crise libyenne, le président nigérien Mahamadou Issoufou, en son temps, n'avait cessé d'attirer l'attention sur ce drame : « la communauté internationale est responsable de ce qui nous arrive à travers sa décision désastreuse d'intervenir en Libye ». Et il estimait que la Libye étant africaine, il était inconcevable de régler le problème libyen en laissant à l'écart l'Union africaine. Le président tchadien Idriss Déby Itno, rappelant le « service après-vente », ne disait pas autre chose : « la bataille contre le terrorisme au Sahel passe forcément par le règlement de la crise libyenne. Le chaos libyen (...) demeure la principale source de déstabilisation de l'ensemble du Sahel ». Ces voix ont-elles seulement été entendues ? Rien n'est moins sûr, au regard de la multitude des conférences organisées dans les capitales occidentales sur ce pays.

De Rome à Berlin en passant par Paris, toutes les réunions visant à sauver la Libye du marasme se sont soldées par des échecs. Sans doute, ces nombreuses médiations et la marginalisation de l'Afrique ajoutent la complexité à cette crise. Pourtant plusieurs voix n'ont pas manqué de convier la communauté internationale à la raison. D'abord celle du président de la Commission de l'Union africaine. Moussa Faki Mahamat demandait à la communauté internationale de se joindre à l'Afrique dans la recherche d'un règlement pacifique de la crise en Libye, tout en mettant en garde sur ses « conséquences dangereuses » pour l'ensemble du continent.

Un appel qu'a lancé également le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye : « la Libye est un pays africain et les victimes du conflit libyen sont essentiellement en Afrique. Dès lors, toute stratégie de règlement de la crise libyenne tendant à marginaliser le continent africain pourrait se révéler complètement inefficace et contre-productive ». Le président congolais avait mis les pieds dans le plat en faisant cette déclaration devant des diplomates africains et occidentaux à Brazzaville, le 30 janvier 2020, lors du 8ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

La dernière Conférence de Berlin, à laquelle ont pris part, entre autres le Congo, l'Égypte, l'Algérie et l'Union africaine, n'a pas non plus fait entendre la voix de l'Afrique, tant les intérêts et les contradictions des occidentaux sur ce pays sont trop criants, et c'est à déplorer. La Libye demeure à ce jour un casse-tête pour le monde et pour l'Afrique !

La désignation d'une autorité exécutive unifiée pour mener la transition à Tripoli et les démarches du guide spirituel, Cheikh Farah Jaabiri de la Communauté Ibadite de l'Afrique du Nord, auprès du président Denis Sassou N'Guesso vont peut-être raviver l'espoir d'une stabilisation progressive de la Libye. La prochaine rencontre entre le président congolais Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye et le président du conseil présidentiel libyen Mohamed Al-Manfi pourrait augurer un début de sortie de crise.

Valentin Oko

FORMATION QUALIFIANTE

Des Congolais initiés aux métiers de sécurité

Dans le cadre des activités du Centre de formation professionnelle Bernard Biangoud (CFBB) de Brazzaville, cinq Brazzavillois ont reçu, le 9 juillet, leurs certificats de fin de formation aux métiers de prévention, sécurité et environnement, après plusieurs semaines d'apprentissage.



Des récipiendaires et responsables du CFBB/Adiac

La première promotion du CFBB dite « Dominique Ondzé Doukaye » a fini avec succès sa session de formation, le 9 juillet. Il s'agit, en effet, de Krol Chadly Ndamassi qui possède désormais un certificat en hygiène sécurité environnement des sites ; King Yves Koumba, formé durant quatre mois en sécurité privée des sites culturels ; Sacré Ngoma Koumba a reçu son certificat en prévention sécurité privée des hautes personnalités ; Rodrigue Mondounga en contrôle technique et Marie Jeanne Gladis Poutou qui a reçu une attestation en hygiène sécurité et environnement.

« Nous avons beaucoup appris pendant la formation. J'en suis fier, puisque je peux désormais exercer le métier d'agent de sécurité privée sans problème. C'était magnifique et nous avons décou-

vert de bonnes choses durant ces moments d'apprentissage », a indiqué un bénéficiaire.

Ces certificats ont été, en effet, signés et authentifiés par le ministère en charge de la Formation qualifiante via le directeur départemental dudit département ministériel, Fabrice Ngaboka Morassa.

Selon le coordonnateur du CFBB, le colonel à la retraite Sylvestre René Bernard Biangoud, cette structure située au n°108 de la rue Mbochi reçoit tout le monde, particulièrement les jeunes ayant le niveau de la terminale, afin de bénéficier des différents services qu'offre ce centre, notamment la prévention et sécurité privée, le convoyage des fonds, la sécurité rapprochée, l'accueil, sécurité des immeubles et bien d'autres. Le CFBB travaille en partenariat avec les établissements

Ngond. Au terme de la cérémonie de remise de certificats, le directeur général de cette structure, Corentin Tsiloumbou, a estimé que ce genre d'initiatives permettra aux jeunes de s'imposer sur le marché de l'emploi tout en échappant à l'oisiveté et au banditisme. Il a, par ailleurs, encouragé les récipiendaires à mettre en exergue les connaissances acquises lors de la formation. Dirigé par Sylvestre René Bernard Biangoud, le CFBB est un espace de formation visant à accompagner la politique générale de l'Etat, en matière de formation des jeunes désœuvrés, à travers le renforcement des capacités technico-opérationnelles et la validation des acquis de l'expérience en prévention sécurité privée, hygiène, environnement et qualité.

Rude Ngoma

ACTIONS CARITATIVES

L'AKDDM va soutenir les populations de Madingou

Le soutien de l'Association Krist Duford pour le développement de Madingou (AKDDM) aux populations de cette localité s'effectuera dans divers domaines, notamment social, économique et culturel.

Avec pour slogan « Madingou Terre agricole », l'AKDDM que préside Krist Duford Mambiki s'est donné pour objectif de transformer et réinventer la localité de Madingou. Pour le président de cette association, la jeunesse doit profiter des fautes des anciens pour prévoir celles qu'il faut éviter à l'avenir. « Donner le meilleur de soi pour sa communauté c'est ce qui devrait animer notre existence », a déclaré Krist Duford Mambiki.

Afin de soutenir les populations de Madingou, l'AKDDM en partenariat avec l'organisation non gouvernementale S.V.C, organisera le week-end prochain plusieurs activités dans cette localité sur le thème « Madingou Santé plus ». Il s'agit, entre autres, des consultations et soins de santé gratuits pour les populations ; échographie pour les femmes enceintes ; déparasitage des enfants âgés de 6 mois à cinq ans ; dépistage de diabète ; dépistage de l'hypertension ; consultation ophtalmologique ; don de sang ; ... Ces deux structures feront un don des médicaments (tensiomètre et glucomètres) au Centre de santé intégré de Madingou gare.

L'AKDDM remettra également aux populations de Madingou des



L'une des affiches des activités prévues (crédit photo/DR)

kits de première nécessité des travaux agricoles. Il s'agira notamment de cent brouettes aux agriculteurs et maraîchers de Madingou, question de les permettre de montrer une fois de plus que Madingou est bel et bien une terre agricole. Il est prévu également une formation pour l'autonomisation de cent jeunes de cette localité sur le thème : « Les techniques de vente et le marketing digital pour une jeunesse autonome », au lycée Nestor-Ma-

koundzi-Wolo. Le sport n'étant pas en marge de ces activités, le président de l'AKDDM a lancé officiellement le tournoi de football dénommé « Coach Faras » première édition, prévu du 3 au 17 juillet respectivement aux stades Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé et Kuika de Madingou gare.

En rappel, l'AKDDM a vu le jour le 5 avril 2021 à Madingou, capitale du département de la Bouenza.

Bruno Okokana

AFFAIRES SOCIALES

Amélioration de la mobilité des enfants vivant avec handicap

Deux bus ont été mis à la disposition de l'Institut national des aveugles du Congo et l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville, le 12 juillet dans la capitale. « Dans le cadre d'un projet commun avec la Banque africaine de développement, nous avons répondu à une urgence sociale en faveur des personnes vivant avec handicap », a expliqué le ministre en charge des Télécommunications, Léon Juste Ibombo, remettant symboliquement les contacts des moyens roulants à sa collègue des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa car ce don est une réponse du projet aux sollicitations de ce département ministériel.

Selon la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, ce don de cœur est arrivé à point nommé. « Certains parents des enfants vivant avec handicap ont du mal à les scolariser, incapables d'assurer leur déplacement tous les jours. Ces véhicules apportent une solution à ce problème », a-t-elle fait savoir en lançant un appel aux bonnes volontés de continuer d'apporter leur soutien en faveur des couches vulnérables de sorte que dans leur prise en charge personne ne soit mis au bord de la route.

R.M.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les épreuves du baccalauréat débutent aujourd'hui

Sur toute l'étendue du territoire national, y compris les centres du Cabinda et de Luanda en Angola, 93 097 candidats passeront l'examen d'Etat du 13 au 16 juillet.

Les 93097 candidats qui débutent les épreuves du baccalauréat général ce 13 juillet sont repartis en 246 centres. Il sera question de donner le meilleur d'eux-mêmes pour décrocher le sésame qui leur ouvrira les portes de l'université. Les départements qui veulent arriver en tête, en termes de taux de réussite au plan national, comptent également sur la performance de leurs candidats respectifs. L'année passée, le département de la Cuvette-Ouest était arrivé en tête avec 56,6% tandis que celui de la Cuvette a occupé la deuxième place avec un taux de réussite de 55%. Depuis plus de deux ans, au baccalauréat, les localités de l'arrière-pays ne cessent de prendre le dessus sur Brazzaville et Pointe-Noire.

Surveillance avec cadenas intelligents

Lors de l'échange avec les membres du jury, le 8 juillet à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a expliqué à ces derniers le nouveau mécanisme mis en place pour éviter la fuite des sujets. « Nous avons scellé les malles des sujets avec des cadenas intelligents qui permettront de tout surveiller, depuis le ministère, via les satellites pour éviter que les membres



Les élèves de terminale

du jury les ouvrent, fassent tout et n'importe quoi », a-t-il déclaré.

Pour sortir les sujets des malles en vue de lancer les épreuves, ces cadenas intelligents seront activés et désactivés depuis le ministère à Brazzaville où une salle a été équipée à ce propos. Au cas où la malle ne s'ouvrirait pas, depuis le ministère du fait des complications de la technologie, un code sera envoyé via le téléphone du membre du jury concerné afin de débloquer la situation.

Rominique Makaya

Un membre du jury meurt...

Le 11 juillet, un hélicoptère venant de Brazzaville a été affrété pour le transport d'une équipe du jury du baccalauréat général dans la partie septentrionale du pays. Quelque temps après le décollage, pendant que l'appareil survolait la zone de Maloukou dans la périphérie nord de la capitale, les pilotes ont constaté un problème technique. « Le moteur droit a cédé, il fallait donc atterrir en urgence. Entre le point d'impact et le point d'arrêt final, il y a eu panique », a expliqué un des membres de l'équipage. C'est dans cette panique que Ghislain Dikongo qui devrait superviser l'EPS à Mossaka a sauté et à trouver la mort.

EDUCATION

L'école du camp des réfugiés de Kintélé menacée de déguerpissement

Au cours de la célébration, en différé, de la journée de l'enfant africain couplée à l'émulation de l'école du camp des réfugiés de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, le 10 juillet, les élèves ont lancé un SOS aux autorités congolaises pour la conservation de leur espace d'étude.

Menacée de démolition par les propriétaires fonciers de la zone dite 1000 logements, l'école du camp des réfugiés, créée en 1998 risque de ne plus exister à la prochaine rentrée scolaire. C'est en tout cas la substance du message des élèves de cette école publique qui reçoit les enfants vivant les environs. Appuyés par les anciens élèves, aujourd'hui regroupés au sein de l'association des étudiants rwandais au Congo(AERC), les cent cinquante élèves du cycle préscolaire et primaire de l'école du camp des réfugiés ont profité de la célébration de cette journée pour exprimer leur inquiétude et demander aux autorités compétentes de trouver une solution, afin de sauvegarder leur « droit à l'éducation ».

« A l'adresse de la communauté internationale, l'enfant né de réfugié rwandais est traumatisé par les conditions de vie et, est tourmenté par



plusieurs questions concernant son avenir. Qu'avons-nous fait pour mériter ce traitement qui ne nous permet pas de jouir de nos droits fondamentaux ? », s'est indigné Précieuse Uwimana, élève en classe de CM2.

Pour sa part, le président de l'AERC, Fidèle Niyibizi, cet éta-

blissement scolaire est érigé dans un espace consacré d'utilité publique depuis 2010 par un arriéré du ministère des Affaires foncières et du domaine public.

« Nous sommes réunis dans le but de célébrer la journée de l'enfant africain, une journée qui rend hommage aux

Des élèves dans la cour de l'école Adiac enfants. L'école primaire de Kintélé a formé des cadres qui possèdent des doctorats aujourd'hui, en lisant dans les yeux des enseignants, ils ont le désir de poursuivre leur travail bénévole, mais nous craignons qu'aujourd'hui soit le dernier jour d'ouverture des portes de cette école », a précisé

Fidèle Niyibizi. Il a, par ailleurs, ajouté que tous les arbres qui faisaient la beauté de l'école ont été déjà coupés et des plaques marquant la présence des pseudo-occupants sont érigées dans toute la zone.

Au terme de la cérémonie d'émulation, les cinq meilleurs élèves de chaque classe ont reçu des cadeaux de la part de l'AERC. Meilleur élève de l'établissement, Dieu Merci Ngoma, bénéficiera d'une prise en charge complète de tous ses besoins scolaires pour le compte de la prochaine année scolaire par l'AERC.

Notons que la journée de l'enfant africain est une journée internationale organisée chaque année depuis le 16 juin 1991 par l'Organisation de l'unité africaine, en souvenir du massacre de centaines d'enfants lors d'une marche pour leurs droits à Soweto (Afrique du Sud) par le pouvoir de l'apartheid, le 16 juin 1976.

Rude Ngoma

PIRATAGE INFORMATIQUE

Se rapproche-t-on d'une confrontation russo-américaine ?

Alors que les Etats-Unis attribuent les attaques informatiques dont ils font l'objet avec demande de rançon à des pirates russes, sans que Moscou ne persuade ses compatriotes à les stopper, il faut craindre que le gouvernement américain prenne des mesures de représailles même si pour l'instant il ne rend pas les autorités russes directement responsables de ces cyberattaques. Une inquiétude exprimée partout puisque le sujet avait été amplement évoqué à la mi-juin lors du mini-sommet Biden-Poutine à Genève.

Jusque-là, Washington semble faire preuve de tempérance et en profite pour en appeler aux sens des responsabilités des Russes, pour ne pas que ces cyberattaques affectent leurs relations bilatérales. Le président américain a demandé la semaine dernière à son homologue russe, Vladimir Poutine, d'agir contre les pirates qui agissent dans son pays. Selon un communiqué, Joe Biden lui a dit que son gouvernement s'attend à ce qu'il « prenne des mesures contre ceux qui mènent des opérations de piratage avec demande de rançon, quels qu'en soient les auteurs, même si ces attaques n'émanent pas de l'Etat ».

Outre les Russes, Washington s'en prend également à des hackers informatiques chinois, nord-coréens, ukrainiens, indonésiens et autres qui agissent contre certains services aux Etats-

Unis. « Nous soupçonnons UNC2630 d'opérer au nom du gouvernement chinois et d'avoir des liens avec APT5 », un groupe de hackers connu pour être lié aux autorités de Pékin, indique, par exemple, un récent rapport du consultant en sécurité informatique Mandiant.

Même si Moscou nie toute responsabilité, les attaques décriées sont perçues comme des provocations à l'adresse de Joe Biden qui, lors de sa rencontre avec son homologue russe à Genève le 16 juin, avait promis de réagir si la Russie dépassait les bornes. En attendant, la nouvelle série de cyberattaques liées à la Russie, qui mettent à l'épreuve la fermeté affichée par le président américain durant le mini-sommet préoccupe les dirigeants américains. C'est pour cela que le locataire de la Maison-Blanche vient de réunir plusieurs hauts responsables

du renseignement, de la diplomatie, de la justice ou encore de la sécurité intérieure, pour discuter de la stratégie de son administration à ce sujet.

Joe Biden dispose de plusieurs options pour agir

Pour l'heure, personne ne sait comment Washington entend régler la question des cyberattaques. On sait néanmoins qu'il travaille sur plusieurs fronts : attaquer « l'infrastructure des rançongiciels, engager la responsabilité des pays qui abritent des pirates », suivre les flux de cryptomonnaies et créer une stratégie cohérente sur le versement ou non des rançons, selon la Maison-Blanche. En mai dernier, les Etats-Unis ont procédé, sans s'attribuer cette action, à la neutralisation des serveurs du groupe DarkSide, à l'origine de l'attaque contre Colonial Pipeline.

Au sortir d'une réunion consa-

crée à la problématique des cyberattaques, la porte-parole de la Maison-Blanche, Jen Psaki, n'a pas voulu divulguer la démarche arrêtée par son pays pour contrer les menaces. « Il n'est pas dans notre intérêt de révéler nos coups à l'avance », indique-t-elle. Le président dispose « d'un large éventail d'options », précise Jen Psaki après que son pays a été frappé par de nombreuses attaques au « rançongiciel » ou « ransomware », qui consistent à s'introduire dans les réseaux d'une entité pour crypter ses données, puis à réclamer une rançon, le plus souvent en bitcoins, en échange de la clé de déchiffrement.

Parmi les cyberattaques de ces dernières semaines, l'une des plus spectaculaires a visé la société américaine d'informatique Kaseya, affectant jusqu'à 1.500 entreprises. Les victimes ont été identi-

fiées dans 17 pays à travers le monde. Une opération revendiquée par un groupe de hackers russophones connu sous le nom de REvil, qui a réclaté 70 millions de dollars.

Aux Etats-Unis, la question revient sur toutes les lèvres: la population souhaite que le président américain manifeste « une détermination assez forte pour changer le cours des choses » comme l'a dit l'élu républicain à la Chambre des représentants, Warren Davidson, qui reproche à Moscou d'offrir « un sanctuaire » aux hackers. « Poutine n'arrêtera pas ces criminels sauf s'il sait qu'il s'expose à des conséquences réelles et graves s'il ne fait rien », avance un groupe de représentants républicains dans un communiqué. Et des experts jugent également qu'il est temps, pour Washington, de réagir.

Nestor N'Gampoula

AVIS DE RECRUTEMENT N° 01/2021-LCDE

DIRECTION GENERALE
Siège Social : Rue du Sergent Malamine
Centre-Ville BP 229/365 Brazzaville
République du Congo
Tél. +(242) 05 579 01 50 / 06 821 41 20



La Congolaise Des Eaux porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement de six (06) compétences pour assurer le développement de son système informatique autour de deux (02) projets financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et coordonnés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) :

- Projet 1 : Mise en œuvre d'une infrastructure informatique, réseaux et télécommunications (Projet Infrastructure Informatique)
Projet 2 : Installation d'un ERP/SIC, Système d'Information Clientèle (Projet Centralisation Base de Données)

Les candidatures concernent les postes ci-après :

- Poste 04 : Chef de projet Infrastructure Informatique, Réseaux et Télécommunications
- Poste 05 : Ingénieur en Informatique, Réseaux et Télécommunications
- Poste 07 : Ingénieur en Administration des Systèmes Informatiques
- Poste 08 : Ingénieur en Administration de Bases de Données
- Poste 14 : Chef de projet Centralisation Base de Données Clientèle
- Poste 15 : Responsable Technique et Migration de la Base de Données Clientèle

Conditions :

- Être de nationalité congolaise ou résident(e) permanent au Congo
- Agé(e) entre 25 et 45 ans
- Ne pas être placée sous le coup d'une quelconque procédure judiciaire
- Bonne communication écrite et verbale en français
- Être libre de tout engagement

Pour postuler, merci d'envoyer vos candidatures (CV + lettre de motivation + copies certifiées des diplômes + copie pièce d'identité valide ou carte de résident en cours de validité + photo d'identité récente + certificat médical d'aptitude physique) par mail à l'adresse : emploi.lcde2021@gmail.com avec en objet la référence et le titre du poste.

Les fiches de poste sont à télécharger sur le site : www.lcde-sa.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au vendredi 30 juillet 2021 à 15H00.

Les candidats présélectionnés passeront des tests d'entretien.

Les candidats retenus seront soumis au régime du droit de travail congolais et traités conformément à la convention collective de La Congolaise Des Eaux en vigueur, en contrats à durée indéterminée.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée
du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

CONTRIBUTION DÉTERMINÉE NATIONALE RÉVISÉE

Le Congo reçoit ses documents

Le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Congo, Maleye Diop, a remis le 9 juillet, les documents de la contribution déterminée nationale (CDN) révisée à la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

Maleye Diop a souligné que la livraison des livrables issus du processus de révision de la CDN, traduit la vigueur et la dynamique des relations de partenariat entre le PNUD et le gouvernement du Congo.

Selon lui, le PNUD se réjouit d'avoir accompagné la République du Congo dans cet important exercice par son initiative mondiale « Promesse climatique » qui accompagne cent dix-huit autres pays à travers le monde, dans leurs efforts de rehaussement de leurs ambitions climatiques pour permettre de répondre efficacement aux engagements internationaux de l'Accord de Paris. « Le PNUD a engagé 216 000 dollars américains soit environ 121 392 000 de FCFA dans le cadre de cet appui. Nous nous réjouissons de l'avoir conduit à terme en dépit du contexte mondial spécifique qui se caractérise par la précarité des ressources et l'émergence de la pandémie de Covid-19 », a fait savoir le représentant du PNUD.

Réceptionnant ces documents, la ministre Arlette Soudan-Nonault, a précisé qu'ils vont rehausser l'ambition du Congo de réduire à moyen et long terme ses émissions de gaz à effet de serre. Le Congo a pris en compte tous les secteurs des gaz à effet de serre couverts par la troisième communi-



Le représentant résident du PNUD remettant les documents de CDN révisée à la ministre de l'Environnement (crédit photo/MEDDBC)

tion nationale, à savoir : les secteurs de l'énergie, des procédés industriels et utilisation des produits, de l'agriculture, de la forêt et des déchets. Ces secteurs répondent aux catégories des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat. Ces documents seront soumis à l'exa-

men du conseil des ministres avant leur soumission au secrétariat exécutif de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Le Congo poursuit sa marche dans la voie de la promotion du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques, conformément au programme de société du pré-

sident de la République, Denis Sassou N'Guesso.

La ministre en charge de l'Environnement a fait savoir que la CDN révisée donne l'occasion au Congo de présenter à la communauté internationale sa détermination à réduire les émissions de gaz à effet de serre et ses besoins en matière de financement et de tech-

nologie. « Nous avançons vite et bien vers le rendez-vous crucial de Glasgow en Ecosse, qui abritera du 1er au 12 novembre 2021, les travaux de la vingt-sixième conférence des parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, avec en mains les documents révisés de la Contribution déterminée au niveau national. Ce qui distingue davantage notre pays, lequel a toujours été un modèle dans la gestion durable de ses puits de carbone que sont notamment les forêts et les tourbières », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le coordonnateur la CDN révisée, M. Bazonga, a rappelé que les textes supranationaux sur le climat comme la CNUCC et l'Accord de Paris, attirent l'attention des pays en développement d'éviter de prendre des engagements qui peuvent compromettre leur développement socioéconomique. Notons que le processus de révision de la CDN de la République du Congo a été officiellement lancé le 30 novembre 2020 et a permis au Congo de décliner son ambition de contribuer au maintien de la température globale à moins de 2°C et réviser à la hausse ses ambitions de réduire à moyen et long terme, ses émissions de gaz à effet de serre.

Bruno Okokana

CLIMAT/ENVIRONNEMENT

Entre 2021 et 2025, au moins une année pourrait être la plus chaude

Au cours de l'une au moins des cinq prochaines années, il y a environ 40% de risques que la température mondiale moyenne annuelle soit temporairement supérieure de 1,5°C par rapport au niveau préindustriel, selon l'OMM.

Il est probable à 90% qu'au moins une année entre 2021 et 2025 devienne la plus chaude jamais enregistrée et détrône ainsi 2016. Pendant la période 2021-2025, comparativement au passé récent, les régions des hautes latitudes et le Sahel devraient recevoir plus de précipitations et la probabilité est accrue que davantage de cyclones tropicaux surviennent dans l'Atlantique. « Ce ne sont pas de simples statistiques », a déclaré Petteri Taalas, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). « L'augmentation des températures se traduit par une fonte accrue des glaces, une élévation du niveau de la mer, une augmentation des vagues de chaleur et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que par des répercussions plus importantes sur la sécurité alimentaire, la santé, l'environnement et le développement durable », a-t-il expliqué. Cette étude montre que l'humanité se rapproche de manière mesurable et inexorable de la limite inférieure de l'Accord de Paris.

Ce rapport « vient nous rappeler que nous devons tous remplir plus rapidement nos engagements pour réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone », a précisé Petteri Taalas. « Les progrès technologiques per-

mettent désormais de remonter jusqu'aux sources des émissions de gaz à effet de serre, afin de cibler précisément les efforts à accomplir en matière de réduction », a-t-il ajouté.

Pour lui, « chaque pays devrait continuer à développer les services qui seront requis pour soutenir l'adaptation dans les secteurs sensibles au climat – tels que la santé, l'eau, l'agriculture et les énergies renouvelables – et promouvoir les systèmes d'alerte précoce, qui réduisent les impacts négatifs des phénomènes extrêmes ».

Les observations météorologiques présentent de graves lacunes, en particulier en Afrique et dans les États insulaires, indique le document. L'année 2020 a été l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées, d'après le rapport de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2020. La température mondiale a dépassé de 1,2 °C la valeur préindustrielle de référence. Aucun indice boursier majeur du G7 n'est aligné sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, une trajectoire de hausse de température moyenne mondiale de 1,5°C ou 2°C, révèle une étude de l'Initiative des cibles fondées sur la science, organisme permettant aux entreprises de fixer des objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES.

Noël Ndong



TOURISME

Les promoteurs des établissements touristiques appelés à se conformer à la loi

La ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, a appelé le 8 juillet les responsables des agences de voyage et de tourisme à se conformer à la réglementation en vigueur, en matière de délivrance des autorisations d'exploitation.

Destinée Hermella Doukaga s'est adressée aux gestionnaires, propriétaires et directeurs des agences de voyage et de tourisme au cours d'une rencontre de prise de contact à Brazzaville. Elle a rappelé à ses interlocuteurs leurs missions, avant de mettre à leur disposition l'arsenal juridique qui régit le secteur. Il s'agit notamment de la loi n°29-2021 du 12 mai 2021, réglementant le secteur du tourisme en République du Congo.

Cette loi édicte, en effet, les normes applicables aux professionnels et aux usagers de ce secteur d'activités en vue de garantir une maîtrise des composantes de l'offre touristique par un système de classement et de contrôle des établissements de tourisme, gage de la compétitivité et de la modernisation.

« Les agences de voyage doivent



Les acteurs du secteur touristique et la ministre de tutelle/Adiac

s'arrimer aux exigences qu'impose cette profession. Ainsi, outre la vente des billets et autres activités connexes, vous êtes conviés aujourd'hui à vous inscrire dans l'élaboration et la valorisation des circuits touris-

tiques pour vendre la destination Congo. Ces produits aussi compétitifs soient-ils, doivent répondre aux exigences du marché », a martelé Destinée Hermella Doukaga.

Elle a également mis à la disposi-

tion des promoteurs des agences de voyage et de tourisme la circulaire n°007/MTL-CAB du 5 juillet 2021 qui leur fait obligation de se conformer à la loi avant le 31 août prochain. « Chaque acteur est tenu d'acquiescer ses autorisa-

tions auprès des directions générales du tourisme et des loisirs d'ici au 31 août 2021, date butoir de la mesure de sensibilisation. J'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à se mettre en règle dans l'exercice de leurs activités, sous peine de préjudice », a exhorté la ministre.

La ministre en charge du Tourisme a, par ailleurs, rappelé que ce secteur, durement touché par la fermeture des frontières consécutive aux restrictions dues à la pandémie de Covid-19, ne peut se relever que grâce aux efforts mutuels de tous les acteurs. Selon elle, dans le cadre de la relance de l'économie nationale, le président de la République a apporté sa vision sur la valorisation de trois secteurs à fortes potentialités économiques dont l'industrie touristique.

Parfait Wilfried Douniama

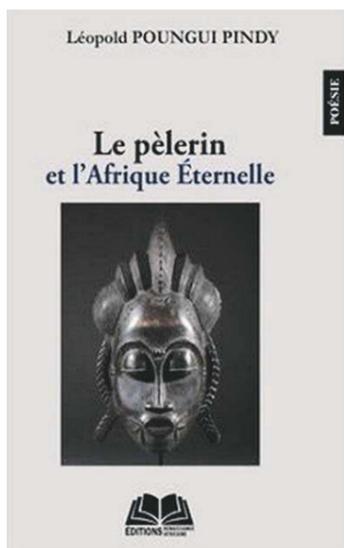
POÉSIE

Léopold Pongui Pindy publie «Le pèlerin et l'Afrique Éternelle»

Paru le 15 juin 2021 dernier aux Éditions Renaissance Africaine, le recueil de poèmes «Le pèlerin et l'Afrique éternelle» part en plongée poétique dans les profondeurs de l'existence singulière de l'Afrique entre passé, présent et avenir.

À la question pourquoi l'Afrique éternelle ? Léopold Pongui Pindy répond : «La quête du pèlerin dans les différents niveaux de conscience vient nous dévoiler le rapport de l'homme à la réalité africaine dans ses multiples facettes. C'est une propédeutique qui nous ouvre une voie de réflexion critique sur le réel existentiel. - Le pèlerin, ici, n'est rien d'autre que le poète qui s'efforce de comprendre l'essence des phénomènes.»

L'auteur signe des poèmes dont la substance est tirée du noyau des pistes de réflexion.



La femme occupe une place majeure dans le développe-

ment du continent africain : par sa force d'attraction qui fait et défait les rois. Ainsi, le pèlerin s'exclame : « Et Dieu créa la femme ! ». À leur intention, il a dédié spécialement les deux poésies « Black opium » et « Être femme aujourd'hui en Afrique ».

Poète et écrivain congolais, né à Bangui, en République centrafricaine, Léopold Pongui Pindy est professeur certifié des Lycées, diplômé d'études supérieures en Philosophie Comparée. C'est un homme passionné de Littérature et de Philosophie.

Marie Alfred Ngoma

CINÉMA

Le « Mbongui » déterminé à revaloriser le secteur au Congo

Suite à sa mise en place en janvier, l'association des cinéastes congolais dénommée « Mbongui » a fait sa sortie officielle le 11 juillet à Brazzaville. Pour ses trois premières années, elle se donne pour objectif d'instaurer du nouveau dans le secteur afin de le rendre attrayant et plus compétitif, tant au plan national qu'international.

Après plus d'une année de léthargie liée à la pandémie de covid-19 et le manque de soutien durant cette période, les cinéastes congolais ont décidé de s'unir en vue de relancer ensemble leur secteur d'activité. « Nous nous sommes rassemblés dans un but, celui de développer ce cinéma. Nous savons tous que c'est un cinéma qui a du mal à décoller. Nous avons longtemps travaillé seuls, et aujourd'hui nous voulons nous mettre ensemble pour avancer et faire en sorte que ce cinéma soit bien vu, sinon mieux vu », a fait savoir la productrice, réalisatrice et actrice congolaise Liesbeth Mabilia en sa qualité de chargée des relations extérieures au sein du Mbongui.

Regroupant en son sein producteurs, réalisateurs, techniciens, acteurs et autres personnels de la sphère cinéma, la plateforme compte à ce jour plus d'une vingtaine de membres, parmi lesquels Rodrigue Ngolo, Liesbeth Mabilia, Michael Gandoh, Dinel Desouza, Big Kloz, Divana Cate, Albe Diaho, Patson Salym, Richi Mbebele, Rhyna Nkoudissa, Nadège Loubaki, Bastia Ndinga, etc.

Pour ses trois premières années d'existence, le Mbongui se lance le défi de relever, à court et moyen terme, les challenges auxquels est confronté le cinéma congolais, à savoir la rupture entre le public et les acteurs du secteur cinématographique, le manque de formation qualifiante pour les techniciens, le manque de structuration du secteur et enfin les difficultés de distribution nationale et internationale du cinéma congolais.

Pour ce faire, l'association des cinéastes congolais lancera durant tout ce mois de juillet le mois du cinéma congolais sur Télé Congo et la place publique. Par ailleurs, elle s'attèlera à l'acquisition d'un kit professionnel complet de tournage entre octobre

2021 et septembre 2022, soit une année durant laquelle l'association se rapprochera des ONG, des entreprises, du ministère de la Culture et des Arts, des banques, en vue de susciter des dons qui permettront à se procurer du matériel de qualité pour la production des films au Congo. A cela s'ajoute la formation des membres du Mbongui de février à août 2022 et la production et réalisation de dix films congolais d'août 2022 à août 2023.

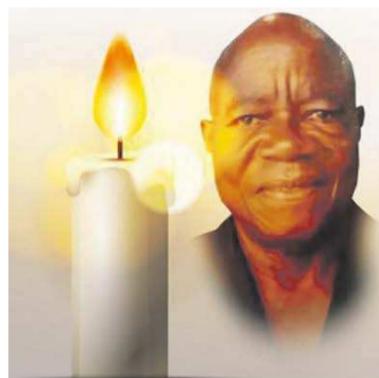
En sa qualité de parrain de ladite association, Pierre Michel Guimbi a salué l'initiative des cinéastes congolais et promis de les accompagner dans cette bataille afin que cette industrie contribue au PIB tel que c'est déjà le cas dans d'autres pays. Partageant le même avis, Gouadi Koussiam, conseil en propriété intellectuelle et associée-gérante de la société AxeK-Consulting, estime qu'il est temps que le cinéma congolais s'organise et cela passe nécessairement par une juridiction adéquate.

« Le cinéma est un secteur créatif et dans d'autres pays il est bien valorisé, ses acteurs reconnus et valorisés pour leur travail. Malheureusement, au Congo, le droit des acteurs de cette industrie est bafoué car le cadre juridique est quasi inexistant. En mettant donc en place l'association Mbongui, j'invite ses membres à penser à cette problématique afin que le cinéma congolais se hisse en haut et que le secteur soit plus crédible », a-t-elle souligné.

Conscient des défis qui attendent le Mbongui, le secrétaire général de cette association, Rodrigue Ngolo, a rappelé à l'assistance que la structure est ouverte à toute personne désireuse de participer à cette mission exaltante, à savoir : dynamiser et faire connaître le cinéma congolais tant au Congo qu'à l'étranger.

Merveille Atipo

REMERCIEMENTS



LA MORT N'ARRÊTE PAS L'AMOUR.
NOUS T'AIMERONS
TOUJOURS.

B.B.D | 1942-2020

10 juillet 2020 - 10 juillet 2021, 1 an déjà depuis le décès de notre cher père, oncle, ami, Daniel Banzouzi Bafouolo.

À cette occasion, nous, enfants Bafouolo, avons demandé une messe en sa mémoire le dimanche 11 juillet, en l'église Saint-Joseph de Creil, en France.

Puisque sa fierté consistait en la continuité de ses œuvres, nous avons fait coïncider ce moment de recueillement pour «des symboles de vie» en célébrant les anniversaires groupés de Prince / 40 ans et Céleste Kani Bafouolo / 1 an, tous les deux nés un 28 juin.

Nos remerciements à toutes et à tous pour votre participation de près ou de loin.

NÉCROLOGIE

Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ossoua, la mutuelle Okielimbie, Médard Gnongo, Dydime et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante et soeur Akaba Henriette, survenu le 7 juillet 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 198 de la rue Eko à Talangaï (arrêt Foula Nguengué).
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, et enfants, Albertine Tsikabaka, Antoinette Moundélé, les enfants Ganga, la famille Batsala, Rose-Marie, Jean, Faustin Moundélé, les enfants Loango, Panelie Ngombo, Francia Ekama ont l'imense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, mère et fille Nelly Edwige Ganga, survenu le 8 juillet 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°59 bis, rue Ossélé Mougali Brazzaville.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Kondou ; Elise, Marie-Odetta, Yolande, Bienvenu à Pointe-Noire, Sébastien, Sandra, président Gaël, Toubé, Guycha, Reine et Yakouba ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mère et tante, Christine Kondou, survenu le 4 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°91 de la rue Kouyou à Poto-Poto-Brazzaville.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES de Okamba Timothée

Mardi 13 juillet 2021

10h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU et recueillement sur place ;

11h00 : office religieux ;

13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka à Kintélé ,

16h00 : retour et fin de cérémonie.



AVIS DE MESSE

Monsieur Gabriel Kimami et familles annoncent que le jeudi 15 juillet 2021, à 12 heures, une messe d'action de grâce sera célébrée en l'église Sainte-Anne du Congo, à l'issue des 45 jours du décès du professeur Fidèle Yala, qui a quitté ce monde des vivants le 31 mai 2021 à Brazzaville. Merci de votre participation.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h SAMEDI 9 h - 13 h



COPA AMERICA

Lionel Messi et l'Argentine enfin !

L'Argentine a battu le Brésil 1-0 le 11 juillet lors de la finale, remportant ainsi sa 15e Copa America, la première après 28 ans de disette.



L'Argentine et Messi mettent un terme à leur malédiction/AFP

L'unique but du match a été inscrit à la 22e minute par Di Maria. Il permet enfin à Lionel Messi de soulever le trophée avec l'Albiceleste, la sélection argentine après quatre finales perdues, notamment une Coupe du monde en 2014 et trois Copa en 2015, 2016, 2017. Messi n'a pas été exceptionnel lors de cette finale mais ses prestations antérieures ont fait de lui le meilleur joueur du tournoi avec quatre réalisations et cinq passes décisives.

Lionel Messi a dédié cette victoire à Diego Maradona décédé en novembre 2020, à sa famille et aux Argentins. « Diego nous a sûrement soutenus d'où qu'il soit », a-t-il déclaré.

« Je veux dédier ce succès à ma famille qui m'a toujours donné la force de continuer; à mes amis que j'aime tant, à toutes les personnes qui nous soutiennent et surtout aux 45 millions d'Argentins qui ont eu tant de mal avec ce virus de merde, notamment ceux qui ont été les plus touchés », a-t-il écrit sur son compte Instagram. Dans la petite finale, la Colombie a battu le Pérou 3-2. Luiz Diaz auteur d'un doublé dont un dans le temps additionnel a offert la meilleur de bronze à la Colombie.

J.G.E.

EURO 2020

L'Italie sur le toit de l'Europe

Au bout du suspense, la Squadra Azzurra a gagné son deuxième championnat d'Europe des nations de football (Euro) en battant aux tirs au but les Three Lions de l'Angleterre 3-2 après un score d'un but partout au temps réglementaire.

L'Italie remporte ainsi son premier championnat d'Europe des nations après 1968, revient au bon moment car le succès récompense le travail accompli par Roberto Mancini depuis trois ans pour redonner confiance à une sélection bouleversée par la non-qualification au Mondial 2018.

Il a bâti une sélection à la taille des ambitions. L'Italie a retrouvé du jeu et de l'assurance pour ainsi devenir une équipe solide et joueuse comme en témoigne le record de 34 matches sans défaites établi sous l'ère Roberto Mancini. L'Angleterre a pu tester le mental des Italiens quand elle a rapidement ouvert le score sur la demi-volée du gauche de Luke Shaw oublié au second poteau à la 2e minute après le centre de Kieran Trippier.

L'entame du match était idéale pour les Anglais qui ont parfaitement bien maîtrisé la première partie en conservant leur avantage face aux Italiens gênés par le positionnement d'Harry Kane. L'Italie remettait un peu le nez à la fenêtre vers la fin de la première partie. Jordan Pickford a retardé l'échéance sur la frappe de Federico Chiesa à la 35e minute. C'était la première alerte. Car, en seconde période les Anglais ont soudainement reculé. Les Italiens en ont profité pour muscler leur jeu. Avec un Chiesa très percutant, la défense an-



L'Italie sur le toit de l'Europe/AFP

glaise était au bord de la rupture quand le joueur de la Juventus était proche d'une égalisation à la 62e minute. Mais l'Angleterre s'en remettait toujours à son gardien. A force d'insister, l'Italie obtient gain de cause sur un corner repris dans un premier temps de la tête par Marco Verratti. Le poteau entrant sauvait Pickford, mais Bonucci opportuniste remettait les deux équipes à égalité à la 67e minute. Le score est resté inchangé jusqu'au terme des deux prolongations. Et c'est à la loterie des tirs au but que le sort du match a été scellé. Gianluigi Donnarumma a été le gardien le plus décisif en arrêtant respectivement le tir de Jadon Sancho et Bukayo Saka, celui de Marcus Rashford ayant été repoussé par le poteau. L'Angleterre qui disputait sa première finale d'une compétition

majeure après sa victoire lors de la Coupe du monde 1966 devrait ajouter une nouvelle étoile à son palmarès puisque le coup tenté par Gareth Southgate, faisant rentrer Rashford et Jadon pour la séance des tirs au but, a causé préjudice à l'équipe. Les deux joueurs ont manqué leur tentative. Hormis ces faits de jeu, il faut toutefois saluer le travail qu'il a accompli pour amener le Three Lions à cette étape de la compétition.

En termes de récompense personnelle, le gardien italien a été élu meilleur joueur de la compétition. Cristiano Ronaldo, meilleur buteur (cinq buts) devant Patrick Schick (5 buts aussi). Le Portugais devance le Tchèque grâce à une passe décisive.

James Golden Eloué

LITTÉRATURE

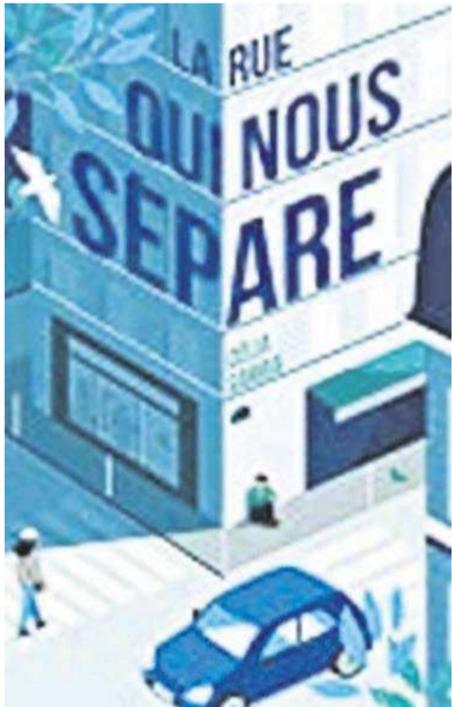
Retour sur le roman «La rue qui nous sépare» de Célia Samba

En librairie depuis le 20 janvier de cette année, dans «La rue qui nous sépare», édité chez Hachette Romans, Célia Samba, née de père congolais, de mère française, décrit tout en finesse, au fil des pages de son roman, la personnalité de Noémia et Tristan, deux êtres brisés qui vivent dans deux mondes différents.

À 22 ans, Célia Samba a remporté le concours «Nos Futurs», organisé par Hachette Romans, sur le thème de l'engagement avec son roman «La rue qui nous sépare», qui aborde avec justesse le thème des sans-abris en racontant une histoire d'amour au-delà des préjugés.

Un bref retour sur ce premier roman écrit par l'étudiante en médecine permet de découvrir un message d'espérance. L'auteure, avec adresse, permet de comprendre un peu mieux les conditions de vie précaires des SDF, balaie certaines idées préconçues et invite le lecteur à adopter sur eux un regard différent.

«La rue qui nous sépare»,



c'est l'histoire de Noémia, 19 ans, Tristan 21. Les deux êtres se croisent tous les jours : ils se plaisent, c'est évident. Mais Noémia est étudiante et Tristan est sans-abri. Entre eux, il y a le froid, la société; entre eux, il y a la rue... qui pourrait se révéler difficile à traverser. Pour l'écriture de son roman, l'auteure concède qu'elle n'a pas fait un travail d'interview de sans-abris, mais plutôt s'est renseignée sur leurs conditions de vie et leurs parcours. Cela lui a permis de prendre conscience que se retrouver tout à coup à la rue, même si cela touche plus particulièrement ceux qui viennent de l'aide sociale à l'enfance, peut arriver à tout le monde, et ce, très rapidement.

Marie Alfred Ngoma

COUPE DE LA CAF

Le Raja Casablanca remporte la 18e édition

Favori avant le coup d'envoi, le Raja Casablanca a remporté, le 10 juillet, la 18e édition de la Coupe de la Confédération en s'imposant 2 buts à 1 face à la Jeunesse Sportive Kabylie.



Raja Casablanca/DR

Les champions du Maroc n'ont pas trop souffert pour imposer leur rythme dans cette affiche qui a mobilisé les fans du football africain, notamment douze mille spectateurs qui ont suivi le match au stade de Cotonou. Le Raja a, en effet, ouvert le score dès la 5e minute de jeu avant de doubler la mise à la 13e minute. La réduction du score dès le début de la deuxième mi-temps par le club algérien de JS Kabylie n'a rien changé au dynamisme de Raja. Malgré l'expulsion d'Omar Arjouné à l'heure de jeu, Raja a presque confisqué le ballon durant toute la rencontre. Éliminés en Ligue des champions, distancés en Championnat du Maroc, sortis en coupe nationale, les Marocains sauvent ainsi une saison bien terne en remportant un huitième trophée continental. La JSK manque ainsi de remporter son 7e titre africain.

Rude Ngoma

DÉCÈS DU CARDINAL MONSENGWO

Hommage des églises catholiques de Belgique et France

Dans un communiqué rendu public le 12 juillet, Mgr Josef De Kesel, archevêque de l'archidiocèse de Malines-Bruxelles, a qualifié le cardinal Monsengwo d'« homme d'une rare envergure » tandis que Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims et président de la Conférence des évêques de France, a estimé qu'il était un « homme de paix ».

Dans son message, Mgr De Kessel indique que le cardinal Monsengwo fut un homme d'une rare envergure. « Le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya est décédé ce dimanche 11 juillet. Les évêques de Belgique partagent le deuil de tant de personnes, mais il leur tient aussi à cœur d'exprimer leur grande estime et reconnaissance pour ce que Mgr Monsengwo a représenté pour son pays, pour son Église et pour l'Église universelle. Il était un homme d'une rare envergure. Un homme qui, dans la situation politique turbulente de son pays, a témoigné de courage et de sens des responsabilités, et qui par-là a été investi une grande autorité morale. Ce n'est pas pour rien qu'il était un des neuf cardinaux conseillers directs du pape François pour la réforme de la Curie. La peine devant le vide qu'il laisse mais aussi une grande reconnaissance et respect nous habitent après une vie aussi fructueuse et remplie de courage, alors qu'il retourne à la maison du Père, source de toute vie », a indiqué Mgr Josef De Kesel.

Homme de détermination et de courage

De son côté, la conférence des évêques de France a indiqué, le 11 juillet : « C'est avec douleur que nous avons appris le décès aujourd'hui en France du cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque émérite de Kinshasa. Le cardinal Monsengwo était une grande figure de l'Église congolaise. Homme de paix, il s'est inlassablement engagé pour le dialogue et la réconciliation dans son pays. Homme de détermina-



Le cardinal Laurent Monsengwo en novembre 2010 au Vatican © ASSOCIATED PRESS - Pier Paolo Cito

tion et de courage, il a dénoncé, sans concession, les dérives et les compromissions politiques dont il était témoin. Les catholiques de France saluent cette grande figure d'Église et s'associent aux catholiques congolais en priant pour le repos de son âme ».

Un homme de paix

Pour sa part, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims et président de la Conférence des évêques de France, a adressé ses condoléances au cardinal Fridolin Ambongo, « Monsieur le cardinal, la mort, en ce dimanche, du cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, votre prédécesseur à la tête

de l'archidiocèse de Kinshasa, rappelle à tous la grande figure qu'il a été, les vertus de courage, de lucidité et d'espérance qu'il a incarnées pendant des années de grandes épreuves et de grands espoirs pour votre pays. Pour l'Église universelle, il a été un modèle de pasteur parlant au Nom du Christ en acceptant de livrer sa vie s'il le fallait pour la vérité et pour la liberté du peuple qui lui était confié. Les catholiques de France s'unissent de tout cœur au deuil des catholiques et de tous les habitants de la République démocratique du Congo. Ils étendent, soyez en sûr, leur prière à vos inten-

tions et à celles des évêques et de l'Église entière en ce grand pays si important pour l'équilibre de l'Afrique et du monde. Mgr Crépy, évêque de Versailles, bien que prévenu à l'ultime moment de la présence du cardinal Monsengwo et de son état de santé critique, a pu envoyer un prêtre prier auprès de lui. Ce prêtre est arrivé quelques minutes seulement après la mort du cardinal. Confiant avec vous à Dieu Mgr Monsengwo qui a voulu le servir à l'exemple de l'unique pasteur, je vous présente, Monsieur le cardinal, à vous et à toute l'Église en République démocratique du Congo, mes condoléances frater-

nelles et l'assurance de ma prière et de celle des évêques de France », a écrit le président de la Conférence des évêques de France.

Par ailleurs, le cardinal guinéen Robert Sarah, préfet émérite de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements a indiqué sur Twitter : « le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya a quitté aujourd'hui notre terre. Je perds un ami fidèle, bon et généreux que je connaissais depuis très longtemps. Ma peine est grande. Il manquera à l'Afrique. Je vous demande de prier pour le repos de son âme ».

Patrick Ndungidi

HAUT-KATANGA

Mgr Fulgence Muteba consacré archevêque de Lubumbashi

Mgr Fulgence Muteba, 58 ans, nouvel archevêque métropolitain de Lubumbashi, a officiellement pris possession de son siège épiscopal de Lubumbashi, le 10 juillet, au cours d'une messe solennelle célébrée en la cathédrale Saint-Pierre-et-Paul par le nonce apostolique.

L'ancien évêque de Kilwa Kasenga a reçu du nonce apostolique le Pallium par mandat du pape, symbole liturgique qui le distingue des autres évêques. Mgr Fulgence Muteba Mugalu remplace ainsi Mgr Jean Pierre Tafunga décédé cette même année. Parmi les personnalités venues assister à cette messe de prise de possession canonique, l'on pouvait citer le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Guylain Nyembo.

Au nom du chef de l'Etat, ce dernier a transmis les encouragements et remis un véhicule tout terrain à l'évêque métropolitain en soutien à la pastorale de l'Église. « Le chef de l'Etat salue votre nomination par le Saint Père intervenue le 22 mai dernier et vous encourage à rester fidèle à votre mission »,

a déclaré l'envoyé du président de la République.

Ordonné prêtre en 1990, le nouvel archevêque de Lubumbashi a été fait évêque de Kilwa Kasenga en 2005. Le 22 mai dernier, il a été nommé par le Saint-Siège archevêque et, à ce titre, il va administrer la province ecclésiastique de Lubumbashi qui compte huit diocèses, à savoir Lubumbashi, Kalemie- Kilungu, Kamina, Kolwezi, Kilwa-Kasenga, Manono, Sakania-Kipushi et Kongolo. L'évêque métropolitain a la charge de veiller à ce que la foi et la discipline ecclésiastique soient maintenues avec diligence dans toute la province et que le ministère épiscopal soit exercé conformément aux normes ecclésiastiques.

Alain Diasso



Mgr Fulgence Muteba honoré par le nonce apostolique

VISITE DES STRUCTURES SOUS SA TUTELLE

Eve Bazaiba bat le rappel des troupes

La vice-Première ministre et ministre de l'Environnement et Développement durable appelle les agents des structures sous sa tutelle à entrer dans sa vision et celle du gouvernement en vue de lui permettre de jouer son rôle dans le développement du pays, en permettant au Congo de se constituer en une puissance non seulement écologique mais aussi environnementale.

La vice-Première ministre et ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaiba Masudi, a continué la ronde des services et agences sous sa tutelle. Le 10 juillet, elle a visité l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) et la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac).

Cette visite de travail a permis à la VPM Eve Bazaiba de palper du doigt les réalités de fonctionnement de ces établissements publics sous sa tutelle. Mais elle lui a également facilité la transmission de sa vision et de tout le gouvernement pour ce secteur à aux personnels de l'agence et de cette commission. « *J'ai une mission politique. Mais cette mission pour réussir doit être accompagnée des techniciens et vous vous êtes mes techniciens, vous êtes des technocrates ; en même temps, vous êtes des scientifiques qui allez m'aider à atteindre l'objectif que le gouvernement s'est assigné* », a-t-elle dit en substance. Ce ministère, a-t-elle poursuivi, à une vision. Aujourd'hui le gouvernement a donné un grand signal à l'opinion sur la thématique environnementale. Ce message institutionnel est celui d'avoir hisser le ministère de l'Environnement et Développement durable au niveau de la vice-Primature. C'est pour dire quelle est la vision du chef de l'Etat et celle de la coordination d'action par le Premier ministre pour ce ministère. « *Le Congo est une puissance environnementale et nous avons des potentialités qui nous ramène à nous sentir responsable pour l'avenir de l'humanité. Pour que ces potentialités soient transformées à de l'argent en faveur de la population congolaise, il faut qu'il y ait*

des experts, des technocrates, à côté. Et c'est vous ! », a fait savoir la VPM, insistant sur les missions de l'ACE et le respect des textes légaux. C'est vous qui allez aider, a-t-elle dit, à préserver les ressources naturelles du Congo. A l'ACE, la VPM Eve Bazaiba s'est fait une idée claire sur les difficultés auxquelles est confrontée cette structure, notamment le manque des subventions gouvernementales et l'absence des normes nationales devant soutenir la loi sur l'environnement. Saisissant cette occasion, le chargé de mission de l'ACE, Jean-Claude Emene Elanga, a plaidé pour l'implication de la tutelle pour non seulement obtenir des subventions devant permettre à cette agence de mieux fonctionner en vue de remplir sa mission mais également pour faire aboutir certains projets dont le renforcement des capacités techniques et scientifiques de cette institution en vue de répondre à ses missions et mandat.

Promesse d'un engagement sûr

A l'issue de cette séance de travail avec les cadres de cette agence, Eve Bazaiba, de son côté, s'est dite consciente des difficultés qu'éprouve cette structure. La VPM a promis son engagement à porter le dossier auprès du gouvernement pour des solutions rapides. Elle a également appelé les cadres et agents de cette agence à entrer dans sa vision et celle du gouvernement pour ce secteur en vue de répondre positivement aux attentes et assignations de cette structure.

Selon cette vision gouvernementale, a rappelé Eve Bazaiba, l'ACE devra se mettre au pas de la technologie et assurer son autonomie tant logistique que scientifique.



Eve Bazaiba, suivant les explications du chargé de mission de l'ACE, Jean-Claude Emene Elanga.

La VPM a, à cet effet, exhorté à la synergie d'actions entre les services et structures sous tutelle du ministère de l'Environnement et Développement durable pour l'atteinte des objectifs assignés. En promettant de porter les soucis du personnel de l'ACE, la VPM Bazaiba l'a également appelé à s'impliquer pour la réalisation des objectifs assignés. « *En échange, ce que je vais demander de vous, c'est un niveau de patriotisme nécessaire, un niveau de civisme nécessaire et un travail qui se fait dans la bonne gouvernance en tenant compte de l'éthique professionnelle* », a-t-elle souligné. L'ACE, note-t-on, est un établissement public à caractère technique et scientifique créé par décret-loi numéro 14/030 du 18 novembre 2014. Elle a comme mission l'évaluation de l'impact environnemental et social en RDC. Dans cette mission, cette agence est appelée à procéder à

l'évaluation et à l'approbation de l'ensemble des études environnementales et sociales, et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre sur toute l'étendue du pays. L'agence s'appuie sur le leitmotiv qui dit : « *Pas de projet, pas d'activité dans tous les secteurs de la vie ; sans études environnementales et sociales en RDC* ».

Des urgences à porter au gouvernement

A la Comifac, son coordonnateur national Luc Atundu a soumis à la VPM Eve Bazaiba les urgences de cette structure. Parmi ces priorités, il y a notamment dont l'organisation du 3e sommet des chefs d'Etat de la Comifac la confirmation de la visite en RDC du secrétaire exécutif de la commission, la présentation de l'accord de siège en marge de cette visite ainsi que l'apurement des arriérés de cotisations de la RDC cumulés de plus de dix ans. La VPM qui est membre du

conseil des ministres de la Comifac, organe de décision de cette institution sous-régionale hautement stratégique, s'est engagée à porter ses urgences, en les soumettant au gouvernement en vue d'y répondre le plus rapidement possible. Il en va de la réalisation de ces urgences et de la matérialisation de la vision de la RDC, celle de se constituer en une puissance non seulement écologique mais aussi environnementale.

La Comifac, rappelle-t-on, est une organisation à caractère politique et technique née de la volonté des chefs d'Etats de l'Afrique centrale à travers la déclaration de Yaoundé du 17 mai 1999. Elle a comme objectif principal la gestion durable et concertée de la biodiversité et des écosystèmes forestiers au niveau de la sous-région.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

La mise en place d'une commission gouvernement-banc syndical

La commission va devoir examiner les revendications des médecins en termes de solutions concrètes à trouver à court, moyen et long terme.

Le gouvernement et le banc syndical des médecins du Congo ont mis en place une commission mixte pour examiner toutes les revendications des blouses blanches. Cette décision a été prise, le 11 juillet, au cours d'une réunion tenue à l'Hôtel du gouvernement à laquelle ont pris part les ministres de la Fonction publique, de la Santé, du Budget, du côté gouvernement, ainsi que le banc syndical des médecins

de la RDC. « *Il a été décidé de mettre en place la commission qui va devoir examiner les revendications des médecins, en termes de solutions concrètes à trouver à court, moyen et long terme. Et en contrepartie bien-sûr, le gouvernement de la République demande aux médecins des hôpitaux publics de reconsidérer la position d'aller en grève. Il va de soi, en tant que banc syndical, que nous*

nous engageons à amener l'information auprès des médecins qui auront à décider de l'option finale à prendre », a expliqué le secrétaire général du Syndicat des médecins du Congo (Syméco), le Dr Juvénal Muanda Nlenda, A l'en croire, il a été décidé, sur le plan administratif, la mise en place d'une commission qui aura pour tâches notamment d'actualiser le projet d'ordonnance présidentielle de promotion au

grade de médecins résidents, chefs cliniques et généraux ainsi qu'une commission qui va devoir examiner la question relative à l'admission des médecins nouvelles unités sous statut. Et de noter la question des médecins qui sont matriculés, mais qui ne sont pas payés sera également étudiée.

Il est noté que le Syméco et le Sylimed, qui sont les trois syndicats des médecins en RDC, ont programmé de dé-

clencher une grève dans les services publics de santé de l'Etat dès le 12 juillet. Leur préavis de grève a expiré le 10 juillet, sans satisfaction de leurs revendications par le gouvernement congolais. Il est également indiqué que c'est depuis 2018 que les médecins, par le biais de leurs syndicats, tentent d'obtenir du gouvernement une prise en compte d'un bon nombre de revendications.

Lucien Dianzenza

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'AFFICHAGE DES TAUX ET PUBLICITES - EQUIPEMENTS DE PRESENTATION ET SONORISATION DE LA SALLE DE REUNION**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture et installation d'équipements ci-dessous :

- Equipements d'affichage dynamique des taux et de publicités ;
- Equipements de présentation et de sonorisation pour la salle de réunion.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS DE BUREAU ET PORTABLES**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture d'ordinateurs de bureau et portables.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION DES SWITCH & ROUTEURS**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture des switch et routeurs.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 20 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

HUMEUR

Et pourtant stigmatiser un malade, c'est lui ajouter le stress !

On ne le dira jamais assez, la maladie est un état anormal de santé qui peut affecter tout homme. Et les médecins eux-mêmes sont plus explicites là-dessus, car un homme bien portant peut aussi être un malade qui s'ignore. Pourquoi, diable, quand une personne s'attrape une pathologie, certaines gens de son environnement immédiat la pointent du doigt ou tout de même font de cela un sujet de raillerie, dommage !

Ce comportement peut exacerber l'état malade de celui qui souffre, autrement dit pourrait de plus en plus aggraver la maladie si l'on ne prend pas garde. Ces derniers temps, il y a comme une mauvaise façon de faire qui prend de l'ampleur dans la société, celle de la stigmatisation de ceux ou celles qui pourront tomber malades. Et pourtant quand on est malade, on perd le poids et on connaît la diminution de certaines fonctions métaboliques autrement dit le fonctionnement de l'organisme connaît des problèmes. C'est à ce moment qu'interviennent sans une dose de sympathie tous ces moqueurs et menteurs pour stigmatiser.

Que font ces moqueurs et menteurs ? Ils attribuent à ceux ou à celles qui sont malades toutes les pathologies du monde. Et certains évitent même de les rendre visite, bien sûr qu'en gardant la distanciation sociale par rapport au Covid-19. « Oh tu n'es pas au courant, Monsieur Z a trop maigri, il doit souffrir de telle maladie », « L'autre jour, il toussait lourdement, ce genre de tout traduit ce que vous connaissez », « La fois dernière, je l'ai vu sortir des services des grandes endémies, et cela veut tout dire », « Qu'est-ce que vous ne comprenez pas, c'est un tuberculeux ». Ce sont là des propos mensongers des malintentionnés.

Tenez ! Quel est l'impact de ces propos quand ils parviennent aux oreilles du malade ? C'est une bousculade psychologique et le malade se voit comme il serait mis en ostracisme social, c'est-à-dire rejeté par les siens, alors qu'il s'agissait parfois d'une courte maladie passagère susceptible d'être arrêtée par l'administration des produits pharmaceutiques après diagnostics posés par le médecin.

Non ! Aucune personne ne peut deviner la maladie dont souffre l'autre quand le diagnostic n'est pas fait. A quoi bon de diaboliser les autres qui sont malades ? Encore que pour éviter de tomber dans les conjectures maladroites des spécialistes de la stigmatisation ou de la condamnation honteuse des malades, il est même nécessaire de se rapprocher du malade au lieu de lui coller avec vos mots toute sorte de pathologie dont il ne souffrirait peut-être pas, bien sûr en respectant les mesures barrières.

Ceci est d'autant vrai que même les psychanalystes reconnaissent que de nombreuses maladies dont souffre l'homme ont une origine psycho-somatique, c'est-à-dire pourraient partir des idées négatives reçues des autres comme celles des moqueurs et des spécialistes de la stigmatisation. Et parfois par peur de stigmatisation certains malades évitent même de sortir de leur maison pour se rendre dans des centres hospitaliers. C'est dommage, condamnons la stigmatisation des malades !

Arrêtons donc de stigmatiser des malades, car en le faisant on les rend plus malades. Cherchons plutôt à créer dans leur psyché un état mental positif à travers des gestes et actions d'altruisme et de solidarité. Suivez mon regard !

Faustin Akono

VIE ASSOCIATIVE

La Fnacc poursuit sa structuration

Après plusieurs mois de sensibilisation et d'information en ligne, l'équipe d'orientation de la Fédération nationale des acteurs culturels congolais (Fnacc) s'est réunie au Centre d'information et de formation Sueco pour évaluer l'évolution en cours de sa structuration.



L'équipe d'orientation de la Fnacc lors de sa séance de travail/DR

Composée de Germane Ololo, Marius Mavoungou, Olivier Tchitembo, Jubelth Nzaou, membre de l'équipe de rédaction des textes fondamentaux de la structure, l'équipe d'orientation de la Fnacc a, au cours de cette séance de travail, fait le point sur les adhésions enregistrées jugées

satisfaisantes à ce jour. Au cours de cette réunion, il a été précisé que la Fnacc est une fédération d'associations et que les adhésions ne se feront qu'à travers les différentes structures culturelles. Par conséquent, les membres non structurés en association seront provisoirement logés dans

une cellule dénommée « Les Prépas de la Fnacc » en attendant leur structuration. Les membres dits Prépas peuvent ainsi intégrer les structures existantes ou encore s'organiser en association pour intégrer la liste des organes existants.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL DES JEUNES

Gaëtan Victor Oborabassi recherche l'élite départementale

Après une saison d'inactivité à la suite d'une longue trêve imposée par la pandémie du coronavirus, le président de la ligue de football de Pointe-Noire et du Kouilou, Gaëtan Victor Oborabassi, et son équipe sont à la quête de l'élite départementale à travers l'organisation des championnats des jeunes.

Gaëtan Victor Oborabassi avait, dans sa feuille de route présentée lors de son élection en 2019 à la tête de la ligue, exprimé son vœu de développer le football dans lesdits départements. Mais, après avoir perdu une année de son mandat à cause du coronavirus, le président de la ligue et son bureau exécutif viennent de mettre la machine en marche.

En effet, après le lancement en mai du championnat de la première division qui est actuellement en sa phase retour, Gaëtan Victor Oborabassi vient de lancer le championnat départemental de 2^e division. Ces compétitions des jeunes permettront aux dirigeants de la ligue de mettre en place les présélections départementales des U17 et U18 qui se jouent simultanément au stade du Camp 31 Juillet et à Victor-Augagneur. « Nous avons commencé avec la première division et aujourd'hui nous sommes très heureux de lancer la deuxième division qui se joue dans un format très réduit et en aller



Une vue de l'ASP au stade Franco Anselmi/Adiac

simple. C'est pour dire que nous sommes dans l'élite départementale. Après ceci, nous parlerons de football de base ou des jeunes au niveau des arrondissements et des districts de Pointe-Noire et du Kouilou qui ont déjà leurs sous-ligues mise en place », a-t-il souligné.

Pour réussir son projet de développement du football dans ces deux départements, le président de la ligue, ancien sociétaire de l'AS Police, s'est fait entourer des techniciens de football parmi lesquels les héros de Yaoundé 1972

dont Poaty Hidalgo. « Je veux que les petits apprennent à jouer les coups francs auprès de Poaty Hidalgo, c'est un ancien qui est égal à lui-même », a-t-il ajouté. Très content de cette considération, l'ancien international congolais a remercié le président de la ligue de la confiance qu'il a faite à sa modeste personne. « Nous avons commencé l'encadrement des jeunes de 9 à 12 ans avant la pandémie dans tous les quartiers et je vous assure que nous réussirons », a-t-il dit.

Charlem Léa Itoua

SANTÉ PUBLIQUE

La Chine offre des vaccins au centre national de la drépanocytose

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a offert le 12 juillet un lot de vaccins anti pneumo et anti salmonelle au centre national de référence de la drépanocytose « Antoinette Sassou N'Guesso », en collaboration avec la Fondation Congo Assistance.

Au total, 650 doses des vaccins contre la pneumocoque (pneumovax) et anti salmonelle ont été remis au centre dans le cadre de la campagne de lutte contre les infections graves de la drépanocytose lancée, le 19 juin dernier, à Pointe-Noire, lors de la célébration de la Journée mondiale de la drépanocytose. Sur place, un échantillon d'enfants drépanocytaires ont été vaccinés gratuitement en présence de l'ambassadeur de Chine, et du secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel Mongo.

Le diplomate chinois, Ma Fulin, a expliqué que d'autres maladies ne doivent pas être oubliées en dépit de la pandémie du coronavirus qui sévit dans le monde. Le partenariat entre l'ambassade de Chine et la Fondation Congo Assistance vise à renforcer la coopération d'amitié entre la Chine et le Congo et à contribuer à l'amélioration des conditions de santé de la population congolaise.

« Le mécanisme de partenariat entre l'ambassadeur de Chine et la Fondation Congo Assistance a été créé depuis un certain temps. Nous suivons le conseil et la pro-



position de la fondation qui décide de ce que l'ambassade fera pour apporter des financements », a dit Ma Fulin.

Pour le secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel

Mongo, le don s'inscrit dans le cadre de la continuité de la coopération entre l'ambassade de Chine et la fondation. La fondation a décidé de mettre un accent particulier sur la vaccination des enfants drépanocytaires cette année pour renforcer leur

immunité.

« La fondation n'est pas là pour apporter le vaccin à l'ensemble du territoire national car elle fait un travail de plaidoyer afin d'interpe-

ler les pouvoirs publics qu'il existe un traitement spécifique pour les enfants drépanocytaires », a indiqué Michel Mongo.

Le directeur général du centre national de référence de la drépanocytose, Alexis Elira Dokekias, a salué le geste de la partie chinoise via la Fondation Congo Assistance qui, selon lui, « œuvre pour soutenir le centre dans la lutte contre cette maladie génétique. Ce don n'est qu'une illustration de son action qui date depuis plusieurs années. Nous osons croire qu'avec cette immunisation, plusieurs enfants vaccinés seront protégés ».

En rappel, le centre compte à ce jour 17 173 patients porteurs de la forme totale de la maladie, 97 malades hémophiles et 382 patients souffrant d'autres anomalies de globules rouges.

La cérémonie a été marquée également par la signature d'un accord de partenariat entre l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin et le secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel Mongo.

Lydie Gisèle Oko

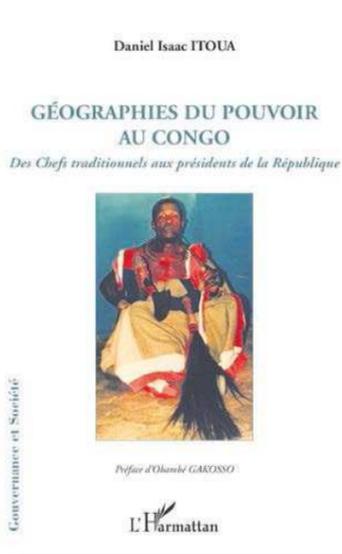
VIENT DE PARAÎTRE

Géographies du pouvoir au Congo, Des chefs traditionnels aux présidents de la République de Daniel Isaac Itoua

Publié aux éditions L'Harmattan, cet ouvrage de trois cent quatre pages, préfacé par Obambé Gakosso, enseigne que la tradition demeure visible et invisible dans tous les actes que posent particulièrement les politiques.

L'auteur de Géographies du pouvoir au Congo, Des chefs traditionnels aux présidents de la République, décrypte les codes de l'Égypte antique, en y trouvant des référents dans les traditions des terres de l'actuelle République du Congo. Il s'appuie sur les géographies du pouvoir pour offrir des pages inédites de l'histoire moderne du Congo inconnue du grand public et des spécialistes.

Daniel Isaac Itoua explique dans les trois cent quatre pages, à partir de « l'ancien », les errements et les avancées de ce pouvoir tout en se posant les questions suivantes : comment et pourquoi les mêmes façons de faire la politique poursuivent-elles les acteurs, en trouvant leurs justifications dans les codes de l'Égypte antique ? Comment comprendre que Fulbert Youlou, premier président de la République, vint à négocier



avec Jacques Opangault pour mettre fin à la guerre de 1959 à Madibou, actuelle huitième arrondissement de Brazzaville ? Et, trente-huit ans, que Denis Sassou N'Guesso l'imite, dans le même espace, avec des assistants qui semblent sortir du même nuage ? A travers ces interrogations, l'auteur enseigne que la tradition demeure visible et invisible dans tous les actes que posent les Congolais, notamment les politiques.

Passionné des traditions orales de son pays (le Congo-Brazzaville), une activité à laquelle il consacre beaucoup de temps et de recherches, Daniel Isaac Itoua est enseignant de car-

rière. Il est né à Kayes près de la sous-préfecture d'Ongogni dans le département des Plateaux. En 2014, il a publié chez L'Harmattan Instruments de musique traditionnelle des Mbôsi du Congo : secrets et applications, et en 2018, Et si le Kiébe-Kiébe vous était conté ? Tradition initiatique du Congo-Brazzaville. En 2017, Chants de l'horloge du temps humain, recueil de poèmes publié chez La Dossa. Du cœur de l'arbre, Edilivre 2020 et Paroles d'escargot, Edilivre 2021. Depuis 2003, il dirige un cahier d'Anthropologie et d'histoire des Mbôsi, initiative « Bisi ambôsi ».

Bruno Okokana

Le Journal Officiel de l'Afrique française libre

C'est un document doublement exceptionnel que la Fondation Charles de Gaulle et la Bibliothèque Nationale de France mettent, à partir de ce mois de juillet, à la disposition du grand public.

Exceptionnelle, cette édition intégrale des six recueils du JO de l'Afrique française libre (soit près de 1800 pages réparties en 50 numéros !) est d'abord par sa valeur historique et documentaire quant au rôle de l'Afrique dans le succès de la France libre. Comme le rappelle dans son avant-propos Hervé Gaymard, président de notre Fondation « Quelle destinée attendait de Gaulle et ses quelques compagnons si Félix Éboué et, à travers lui, toute l'Afrique Équatoriale Française, ne lui avait pas tendu les bras ? Quelle considération lui aurait accordée les gouvernants anglais ? Sans doute bien peu : celle du poids de quelques volontaires hardis, inflexibles, quelques avions incorporables à la Royal Air Force, de quelques parcelles de l'honneur de la France relevées ? ». D'août 1940 à juillet 1942, c'est ainsi l'émergence d'une nouvelle légitimité nationale qu'on peut suivre à la trace, depuis l'invalidation des premiers actes du gouvernement Pétain jusqu'à la création de la France combattante, qui disposera alors de son propre JO, avant que reparaisse, à Alger, sous l'égide du CFLN, le Journal Officiel de la République française.

Dans l'étude très fouillée qui précède cette publication, le vice-président de la Fondation, Jean-Marie Dedeyan, à qui nous devons la résurrection de ces textes, en résume l'importance décisive : en même temps, écrit-il, qu'ils matérialisent la volonté du Général et de ses compagnons d'assurer la continuité républicaine piétinée par Vichy, ils « concrétisent, aux yeux des alliés, la reconstitution et le bon fonctionnement d'un État français politiquement et juridiquement légitime dont la France Libre était la tête ». Mais l'exception vaut aussi pour la conception de cet ouvrage, qui n'aurait pu exister à un prix abordable sans le secours de la digitalisation. Alors qu'en version papier, les recueils des JO de la France Libre et du gouvernement provisoire d'Alger pèsent chacun près de 3 kg et sont du maniement qu'on imagine, une simple clé USB sert ici de contenu à cette matière passionnante. Celle-ci est jointe au livret de présentation d'une quarantaine de pages qu'a rédigé Jean-Marie Dedeyan, avec un avant-propos d'Hervé Gaymard et une préface de François Barateau, notre ambassadeur au Congo. Ce recueil se veut en effet le prolongement du colloque tenu en 2020 à Brazzaville, pour le 80^e anniversaire de l'Appel du même nom, en présence de nombreux historiens africains et français, de quatre chefs d'État et de trois chefs de gouvernement. Il permet ainsi de mettre à la disposition du plus grand nombre une matière qui, sans cela, n'aurait été réservée qu'aux chercheurs.

Éric Branca

Journal Officiel de l'Afrique française libre et de l'Afrique équatoriale française, 50 euros.

• Par chèque bancaire (à l'ordre de la Fondation Charles de Gaulle)
• Par virement bancaire (préciser sur le libellé « Recueil des JO AFL ») :
Crédit Mutuel – CR CMDF PARIS AGENCE GDS COMPTES
Compte N°10278 00598 00020144101 74
IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4410 174
BIC : CMCIFR2A